Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

CLÉRICAUX ILLOGIQUES

Les cléricaux ont processionné, dimanche, dans différentes communes. A Croix, le défilé carnavalesque a eu lieu dans le parc d'une capitaliste bien pensante ; à Wasquehal la petite fête s'est déroulée dans l'église.

A Tourcoing, bedeaux, suisses, sacristains, chantres et frocards, réunis au grand complet, ont manifesté parce que les processions venaient d'être interdites.

Toutes ces manifestations ont été soigneusement enregistrées par le journal papiste et par le journal mottiste. Chose étonnante, bizarre, incroyable, il n'est pas question de Roubaix dans cette énumération.

Autrefois, au bon temps où Carette était maire, lorsqu'on avait au Conseil municipal une majorité socialiste, on ne manquait pas de réclamer des processions. L'an prochain, lorsque les collectivistes auront reconquis l'Hôtel de Ville, nous nous trouverons, vers cette époque de l'année, en présence d'une levée générale de soutanes, réclamant, au nom de la liberté, la sortie des processions pour la fête dite du « Saint-Sacrement ».

Mais on peut remarquer que depuis l'arrivée des Mottistes au pouvoir, aucune protestation ne s'élève. Cependant l'interdiction n'a pas été levée, que nous sachions, et sous la municipalité réactionnaire les processions ne parcourent pas plus les rues de la commune que sous les municipalités radicales ou socialistes.

Comment expliquer le silence des catholiques, si prompt à manifester ailleurs, comment s'expliquer l'abstention des curés ?

Le doyen de Roubaix envoie-t-il chaque année une lettre au maire pour réclamer la permission de sortir comme il le faisait autrefois ? Il est permis d'en douter, car, dans ce cas, M. Motte, candidat de l'Union Catholique, se serait empressé d'accorder avec l'assentiment de ceux qui, autrefois, firent le coup de poing pour faire supprimer les processions.

M. Motte est un privilégié, on préfère ne pas bouger de l'église pour lui éviter l'ennui de prendre une décision qui pourrait le gêner énormément.

Ce qui est un crime au-delà de la Deûle est considéré comme chose fort naturelle en deçà.

Tout au plus, la petite feuille catholique hasarde-t-elle une timide protestation, non contre le maire actuel, qui eût pu rétablir les processions, mais contre ceux qui les supprimèrent.

Autrefois, pleure-t-elle, les catholiques avaient la joie de montrer leur amour et leur reconnaissance à Jésus-Hostie dans ces magnifiques processions que, au nom de la liberté, on a supprimées.

Nous comprenons mal cette plainte, lorsque nous lisons dans les journaux cléricaux le récit de la manifestation d'outre-Deûle.

De deux choses, l'une : ou M. Motte est prêt à laisser sortir les processions et si Jésus-Hostie ne se pavanne pas à travers la ville, c'est la faute au clergé ; ou M. le Maire refuse de laisser défiler le cortège, alors nous aurions dû avoir le « Credo » dans l'église Saint-Martin et sur la Grande-Place, le « Credo » partout comme à Tourcoing, le « Parce » eût dû retentir dans toutes les rues de la ville alternant avec le « Tantum ergo ».

Car enfin, on est catholique ou on ne l'est pas et il faut protester partout où il n'y a pas de processions ou ne protester nulle part.

En agissant autrement, on ravale Jésus-Hostie au rôle vulgaire d'agent électoral d'un parti politique.

R. L.

DRAME ENTRE APACHES. — Voir aux Informations régionales.

Les grèves

AU TISSAGE TERNYNCK

Les mensonges du torchon jaune. — Quelques chiffres édifiants.

Le plus têtu des patrons, en somme, n'est pas moins bon patron que les autres. C'est le torchon jaune qui cherche à nous faire avaler ça.

Il prétend même que M. Ternynck ne s'occupe des ouvriers que pour leur donner du travail et du bon travail avec lequel ils puissent gagner leur vie.

Le jaune rédacteur qui écrivit cette monstruosité et ceux qui la firent répandre à dix mille exemplaires aux portes des ateliers, voulaient s'amuser à nos dépens.

Nous avons dit que le plus têtu des patrons était aussi le plus..... comment dirons-nous, économe ? Nous en trouvons la preuve dans les tarifs d'une douzaine de maisons prises au hasard.

Cavrois, rue Montgolfier : draperie, 4 fr.50 par jour, 0 fr. 45 l'heure. Bande type, une façon et demie.

Prouvost, rue d'Hem : Echantillonnage au compte avec fixe de 4 fr. 20 par jour, 42 centimes à l'heure.

Pollet, rue Nain : Echantillonnage au compte. Supprimé à la dernière grève, 4 fr.25 par jour, 42 centimes 05 à l'heure.

Lepoutre, rue Saint-Antoine : 40 centimes à l'heure, 4 francs par jour, bande sur chaîne double façon.

Screpel, rue des Fleurs : 50 centimes à l'heure, 5 fr. par jour.

Wibaux, rue Cuvelle : Echantillonnage de 12 métiers d'un ouvrier, 3 francs de fixe par jour et un franc par bande.

Huet et Mac Avoy : 4 fr. 25 par jour (échantillonnage).

Leclerc-Dupire à Wattrelos : Draperie 4 fr. 50 par jour, robe 4 fr. Bande sur chaîne une façon et demie.

Wattel, rue du Moulin : 4 francs par jour.

Glorieux, chemin de la Makellerie : 4 fr.25 par jour.

Feret, rue des Longues-Haies : 4 francs par jour.

En résumé, ceux qui donnent le moins, paient encore les quatre francs que M. Ternynck refuse d'assurer à ses ouvriers.

Et le torchon jaune le sacre bon patron.

Que serait-ce, alors, s'il ne l'était pas ?

LE TERRIBLE POCHARD

Depuis longtemps déjà, Henri Lavrys, 50 ans, chiffonnier, et sa femme ne font pas très bon ménage. Tandis que la femme travaille chez Pollet, rue de la Redoute, le chiffonnier, qui tient une boutique rue de l'Epeule, cour Cardon, s'enivre comme un bataillon de Polonais et cause du *scandale*.

Hier soir, il avait avalé plus de genièvre que de raison, *et l'ivresse étant pour lui mauvaise conseillère*, il s'était décidé à aller attendre sa femme à la porte de son atelier pour la tuer au moment de la sortie.

C'est pourquoi il arpentait, vers 6 heures 1/2, la rue de la Redoute, proférant des menaces de mort contre son épouse. Heureusement, un débitant de la rue, intrigué par ses allures bizarres, écouta et entendit les propos tenus par l'ivrogne.

Quelques minutes après, les agents, prévenus, mettaient la main au collet du pochard.

Fouillé, il fut trouvé porteur d'un revolver chargé de trois cartouches.

Transféré à Lille, il court le risque d'être poursuivi : 1° pour ivresse ; 2° pour menaces de mort envers sa femme et 3° pour port d'arme prohibée.

En attendant sa comparution devant le tribunal correctionnel, il aura le temps de calculer combien cela peut rapporter de jours de prison.

UN BAIN FROID

Il est parfois dangereux de se promener trop près du canal, même en plein jour. Le soir, les *promenades en cet endroit deviennent de véritables imprudences*.

Gustave Deman, âgé de 30 ans, trieur demeurant à Wattrelos hameau du Petit-Courtrai en sait désormais quelque chose et il a juré un peu tard il est vrai qu'on ne l'y reprendrait plus.

Il passait lundi soir, vers onze heures, sur le quai d'Anvers, longeant le canal de trop près lorsqu'ayant fait un faux pas il s'en alla rouler dans le canal.

Fort heureusement, Gustave Deman ne perdit pas la tête et, après un plongeon, étant revenu à la surface, il en profita pour pousser de grands cris.

Ses appels furent entendus par les agents Deleweer et Duhamel, qui faisaient une ronde dans les parages.

Ils se précipitèrent aussitôt, et, guidés par la voix du crieur qui ne cessait d'appeler au secours, ils furent bientôt sur la berge.

Il était temps, car à bout de force Gustave Deman allait faire le plongeon final.

Tout est bien qui se termine bien. Retiré de l'eau, il fut conduit chez sa mère, rue de Menin, 62. Il y changea de vêtements, demeura un moment près d'un bon feu et tout fut terminé.

Hier matin, il a pu retourner à son travail comme si la veille au soir il n'avait pas eu à subir un bain qui, malgré la saison avancée, n'était rien moins que chaud.

DISTRIBUTION DE PAINS

Il y a environ six ans, Marie Durieux, épouse Bauwens, mais épouse séparée, se mettait en ménage avec Eugène Romelaere. Elle était âgée à cette époque de 37 ans et amenait avec elle deux enfants.

Tout d'abord cela marcha bien, ensuite un peu moins bien et les enfants étant devenus grands cela ne marcha plus du tout.

Dimanche dernier, rue Newton, *dans la maison* où habitait le ménage, une scène des plus violentes éclata *entre Romelaere et le fils de sa maitresse*. Celle-ci prit parti pour son enfant *contre son ami*, si bien qu'après un vacarme épouvantable, qui lui attira une contravention, Romelaere ramassa ses affaires et s'en fut habiter rue Galvani, 29.

Lundi dernier, il revint et une nouvelle scène éclata. Enfin, hier matin, comme il se promenait dans la Grande-Rue, il aperçut Marie Durieux. Il la suivit en l'injuriant jusqu'à la rue de Lannoy, et là, au paroxysme de la colère, il lui flanqua l'énorme raclée.

On fut obligé de se mettre entre lui et la pauvre femme et de le maintenir pendant qu'on emmenait celle-ci.

Cette scène, qui se passait à 10 heures, a causé *un vif émoi dans le quartier*.

ZUCCO QUINA. ZUCCO QUINA ds t. cafés.

QUI A PERDU ?

Un portemonnaie contenant une somme de 7 fr. 85 a été trouvé hier après-midi, vers trois heures, à l'angle des rues Decrême et du Moulin, par Henri Salembier, demeurant rue Buffon, 28.

REUNION CORPORATIVE

Le groupe de Roubaix-Tourcoing du Syndicat National des Travailleurs des Chemins de fer a fait distribuer l'appel suivant adressé aux travailleurs des chemins de fer :

« *Désireux d'obtenir enfin du Sénat la discussion de la proposition de loi Berteaux, en instance devant le Parlement depuis le 17 décembre 1897, le Syndicat National des Travailleurs des Chemins de fer organise pour le même jour, dans toute la France, l'Algérie, la Tunisie et les Colonies, des réunions auxquelles toute la corporation est conviée.*

Il faut que tous les travailleurs des chemins de fer assistent à ces réunions pour faire la démonstration éclatante de leur volonté unanime d'obtenir la retraite pour tous, sans exception, dans des conditions meilleures, le droit à la retraite proportionnelle, ainsi que, en cas d'accidents du travail, le cumul des pensions de retraite et d'invalidité.

Nous vous invitons donc, camarades, à venir en grand nombre apporter, par votre présence, le concours que le Syndicat vous demande.

Agents de tous les services, syndiqués ou non-syndiqués, venez tous à la réunion corporative qui aura lieu le dimanche 9 juin, à 7 heures du soir, salle du Point-Central, boulevard Gambetta, à Tourcoing.

Ordre du jour : La loi Berteaux. — Le pétitionnement par cartes postales.

A cette réunion, il sera distribué à tous les assistants des cartes postales à l'adresse de M. le Président du Sénat, qu'ils sont invités à signer, pour demander la mise à l'ordre du jour de la loi Berteaux.

De votre unanimité, camarades, dépend le succès. Tous à la réunion.

Le Comité du groupe.

Les travailleurs du chemin de fer avaient fait appel au citoyen Jules Guesde, député de Roubaix-Wattrelos, pour cette réunion. Jules Guesde a répondu qu'il serait parmi eux dimanche prochain.

ZUCCO QUINA. ZUCCO QUINA ds t. cafés.

CHUTE GRAVE

M. Adolphe Vandelanoitte, 51 ans, demeurant rue arpeaux, 46, à Wasquehal, trieur de déchets chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, rue Saint-Antoine, était occupé dans la salle de triage à mettre de la laine dans une balle. Par suite d'un mouvement trop brusque, il perdit l'équilibre et tomba si malheureusement qu'il se fit des contusions et des plaies contuses à la joue droite, *à l'épaule droite, au poignet droit, à la jambe* droite et une contusion violente au genou gauche.

M. le docteur Desrousseaux a prescrit au blessé 25 jours de repos.

EN PORTANT UN FUT DE BIERE

Un homme de peine de la brasserie de M. Henri Salembier, boulevard de Beaurepaire, M. Emile Renoir, 34 ans, rue Franklin, cour Cornil, 21, s'est fait une violente entorse du pied gauche en descendant un fût de bière dans la cave.

M. le docteur Lepoutre, qui a donné des soins au blessé, craint qu'il y ait une fracture de la malléole externe gauche. Le praticien a prescrit au blessé trois semaines de repos.

ZUCCO QUINA. ZUCCO QUINA ds t. cafés.

CE QUE L'ON TROUVE

M. Louis Chuin, rue du Cartigny, cour Desbouvries, a trouvé, vendredi soir, un jeune chien de forte race, peau tigrée.

— M. Désiré Brimel, pensionnaire des Petites-Sœurs des Pauvres, rue Saint-Jean, a trouvé, route de Lille, près de l'église du Sart, une grosse chaîne.

Réclame monstre aux Galeries Lilloises (Fêtes de Lille) : Mercredi 5, Jeudi 6 Juin. Superbe prime aux acheteurs d'au moins 12 francs.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. A. Florin et fils, M. Achille Sion, 19 ans, tisserand, rue Pasteur, 70, à Mouvaux, *a été blessé au coude droit par un coup de bras de chasse.*

Quinze jours de repos.

— Chez M. Ryo-Catteau, M. Jonathon-Thibaut, 17 ans, ajusteur, rue de la Ruelle, 30, à Croix, a été blessé au pouce droit par le foret de la machine à percer.

Quinze jours de repos.

— A la Société anonyme de la rue de Soubise, M. Henri Feys, 40 ans, tisserand, à *Mouscron*, s'est fait une contusion au pied gauche en heurtant son *métier*.

Quinze jours de repos.

— *Chez MM. Ternynck frères, M. Henri Vanderhoeve*, 56 ans, tisserand, rue d'Arcole, 4, s'est fait une plaie contuse au pied gauche en cognant la bascule de son métier.

Quinze jours de repos.

— A la fonderie de la Fosse-aux-Chênes, M. Arthur Rémy, 21 ans, meuleur, rue Pierre-de-Roubaix, impasse Saint-Paul, 14, a été brûlé à l'avant-bras droit par un éclat de fonte en fusion.

Quinze jours de repos.

— Chez MM. Motte et Delescluse frères, M. Louis Léon, 34 ans, apprêteur, rue Lannes, 28, s'est fait une contusion au genou gauche en tombant.

Quinze jours de repos.

— *Chez M. Georges Lehoucq*, M. Ernest Belpalme, 42 ans, toupieur, hameau du Grimonpont, *à Leers, s'est fait une contusion au poignet droit* en serrant une vis à une machine.

Quinze jours de repos.

Triomphe !!! Plus de 125,000 chapeaux de paille sont vendus chaque été aux Galeries Lilloises. (Faites vos achats en semaine).

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES PAVEURS. — La réunion générale aura lieu aujourd'hui mercredi 5 juin, à 7 heures 1/2 du soir, 102, rue de Tourcoing.

Ordre du jour : Demande d'unification de tarif. Présence indispensable.

SYNDICAT DES MARECHAUX-FERRANTS. — Le dimanche 9 juin aura lieu la réunion générale du syndicat, à 9 heures 1/2 du matin, estaminet du « Plat d'Or », Grande-Place.

Ordre du jour très important.

Théâtres, Fêtes et Concerts

FETE DES ECOLES. — L'Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue des Arts organise, pour le samedi 15 juin prochain, une fête qui sera présidée par M. Bourbon, inspecteur primaire et qui aura lieu à 8 heures précises du soir, dans la salle des fêtes Sainte-Cécile, rue Saint-Georges.

La commission n'a rien négligé pour donner à cette soirée un éclat exceptionnel et elle s'est assuré le bienveillant concours de M. N. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, qui fera une causerie sur Jules Ferry et les lois scolaires, et de MM. Edmond Genty, violoncelliste, professeur à l'Académie de Tourcoing ; Léon Mercier, ténor, professeur de chant ; Magermans, baryton-solo du Choral Nadaud ; l'Original Léon, jeune premier comique-trial du théâtre-concert des Variétés de Lille ; Arthur Vandervelden, professeur au Conservatoire de Roubaix, et d'un orchestre symphonique.

*Des vues cinématographiques inédites charme*ront les spectateurs pendant les entr'actes.

La fête sera terminée par un bal de famille.

L'organisation soignée de cette fête en fait prévoir le plus légitime succès.

TOURNEE BRASSEUR. — Nous aurons très prochainement à notre théâtre la primeur du *plus grand succès parisien*, *Triplepatte* ; le chef-d'œuvre comique de Tristan Bernard et Godfernaux.

C'est là une soirée sensationnelle, impatiemment attendue, à laquelle le public se pressera en foule, et qui est assurée d'avance d'une salle comble.

Triplepatte ! a été, il est vrai, l'un des événements de théâtre les plus heureux et pendant plus d'une année durant son succès ne se ralentit pas.

Nous aurons, en même temps, la bonne fortune d'applaudir, à cette représentation, l'excellent comique des Variétés, Brasseur, dans le rôle principal de *Triplepatte !* où il est inénarrable.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 4 juin 1907

Naissances. — Madeleine Behiels, rue Blanchemaille. — Jean Destoppeleir, rue Kellerman, 1. — *Valentine Foucart, boulevard de Metz, cour St-Henri*, 27. — Pierre Masure, rue de Leers, maisons Loncke.

Décès. — Suzanne Blavez, 3 ans, rue Lannes, 42. — Désiré Vermeulen, 73 ans, sans profession, rue Barbieux. — Aldegonde Vandenbroucke, 2 ans, rue de Rohan, 5. — Germaine Fourneau, 4 ans, rue Monge, 82. — Lucien Leduc, 42 ans, teinturier, rue Blanchemaille. — Suzanne Berthe, 15 mois, rue Blanchemaille. — Télesphore Delcambre, 71 ans, représentant en colle, rue du Trichon, 24. — Marie Dejonghe, 44 ans, ménagère, rue de Condé, 21. — Henriette Noël, 65 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Nicolas Dewolf, 74 ans, *employé de commerce*, rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 28. — Jean-Baptiste Byster, *9 mois*, rue Pierre-de-Roubaix, cité Flipo, 9.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Grâce à la fraîcheur de son parfum exquis, le RICQLÈS est le dentifrice antiseptique le plus agréable.

L'alcool de menthe de RICQLÈS donne aux dents la blancheur, les préserve de la carie. *(2 Grands Prix, Liège 1905).*

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

LES DEBROUILLARDS

Voici les noms des jeunes gens qui, à la suite des concours, ont obtenu le diplôme des Débrouillards :

MM. J. Allart, Bernard, Blin, Bôle, Borget, Boucher, Bouillez, Garlier, Castel, Chéron, Clot, Dechaine, Demessine, Derly, Desruelles Hubert, Desruelles Jean, Derez, Dumoulin, Dhalluin, Dubois, Dubrulle, Everaert, Flament, Frops, Guermonprez, Hanot, Henocq, Hottelaert, Huart, Joreaux, Ledru, Logros, Lempereur, Lambotte, Leveugle, Loriol, Losfeld, Mariage, Membre, Mohr, Montens, Perche, Picavet, Surquin, Tanghe, Taquet, Tinel, Trocmé, Vandendriesche.

En résumé, cette épreuve intéressante a obtenu le plus vif succès et l'organisateur général, M. R. Salé, et ses collaborateurs de tous ordres, méritent les plus vifs éloges.

RECENSEMENT DES CHEVAUX

Une commission civile et militaire, cette dernière composée du lieutenant Vilmarest, du 6e chasseurs, et des vétérinaires Muller et Tétart, a procédé mardi de 7 heures 1/2 du matin à 5 heures de l'après-midi au recensement des chevaux, mules et mulets. 340 animaux ont été examinés. La commission se réunira à nouveau aujourd'hui et demain.

LEURS RENTES

Chez Liénart Walnier, teinturier-apprêteur, 27, rue Verte, Paul Florin, 16 ans, tenturier, rue du *Clinquet*, s'est brûlé au pied gauche.

8 jours de repos.

— *Chez Charles Six*, industriel, rue du Château, Alphonse Loridan, 25 ans, manœuvre, rue de Beauvais, s'est blessé au coude droit.

5 jours de repos.

— Chez Charles Tiberghien et fils, négociants *en laines*, rue d'Alsace, Paul Florin, tisserand, place de Neuville, s'est blessé à l'index gauche.

8 jours de repos.

— Chez Jules Flipo, fabricant de tapis, rue St-Pierre, Constant Maréchal, 39 ans, tapisseur, rue de la Baille, a reçu un coup de verge à tapis sur la main gauche qui a été contusionnée.

10 jours de repos.

— Chez Christory fils, filateur, Lucien Lesage, 26 ans, rattacheur, rue des Flandres, 38, s'est blessé à l'index droit en nettoyant des planches.

10 jours de repos.

— Chez A. et P. Pollet, peigneurs, rue de Dunkerque, Gabriel Masurel, 19 ans, dégorgeur, rue des Pierres, à La arlière, s'est blessé au pied droit.

12 jours de repos.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 4 juin 1907

Naissances. — Roose Lucienne, rue du Blanc-Seau, 273. — Mas Henri, rue du Tilleul, 172. — Dufermont Lucienne, rue du Touquet, 212. — Masschelein Paul, rue Montaigne, 59.

Décès. — Carrette Charles, 72 ans, rue du Conditionnement, 260. — Viaene Gustave, 47 ans, tisserand, rue Nationale, 122. — Dumortier Marie, 2 ans, rue de l'Amiral-Courbet, 76.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LE CRIME. — Voir aux « *Informations régionales* ».

INSPECTION DES CHEVAUX. — La commission *de recensement, présidée par* M. le lieutenant Hénault, a examiné hier 147 chevaux qui ont été *tous classés pour* le service de l'armée et répartis dans différentes armes.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Vanoverveldt Romain, chauffeur à l'usine I. Holden, a été brûlé au pied gauche.

ETAT CIVIL DE CROIX du 4 juin. — *Décès.* — Petit Léonie, 46 ans, sans profession, rue du Petit-Boutique, 18.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Carrette Angèle, rue de l'Avenir, 30.

BONDUES

ECRASE PAR UN CHARIOT. — Voir aux *Informations* régionales.

LANNOY

Grave accident

Lundi soir, M. Camille Debuissy, âgé de 29 ans, demeurant, rue des Bouchers, peintre chez M. Clovis ardez entrepreneur de peinture rue *Nationale, était occupé pour le* compte de son patron, chez M. Mulle, rue de Tournai. Vers 5 heures, le peintre s'assit *sur le bord d'une baignoire pour manger* un bout de pain. Tout à coup la baignoire, bascula entrainant l'ouvrier qui eut le médius et l'annulaire droits pris sous le le médius et l'annulaire droits pris sous le rebord de la baignoire. M. le docteur Parmentier appelé aussitôt a constaté *les blessures graves aux deux doigts et a jugé nécessaire l'amputation de la première phalange de l'annulaire. Le praticien a prescrit 40 jours de repos.

HOSPICE ET BUREAU DE BIENFAISANCE. — La *Commission* de l'Hospice et la commission du bureau de bienfaisance se réuniront à la mairie, le vendredi 7 juin, la première à 5 heures et la seconde à 7 heures, pour l'examen de leur budget.

VOL DE MATERIAUX. — Lundi matin, le conducteur des travaux de la compagnie des tramways, actuellement occupé à la construction et changement des lignes place de Lannoy, *remarquait qu'une certaine quantité* de matériaux avait disparu des chantiers.

Le vol commis avait une valeur de cent francs.

Le conducueur de travaux croyant à ce moment avoir été victime de mauvais plaisants, se mit à la recherche des matériaux et se dirigea du côté de Lys. Il était occupé à explorer les fossés qui bordent la rue de Leers, lorsqu'un brocanteur de cette localité, M. Delvallée, s'approcha de lui, lui disant qu'un *homme paraissant être un ouvrier* de la compagnie, s'était présenté chez lui samedi dernier, lui apportant une certaine *quantité de morceaux de fer, fil de laiton*, etc., etc.

Le conducteur de travaux se rendit chez le brocanteur, où il retrouva tous les matériaux volés, d'après les renseignements fournis par le brocanteur. Le voleur serait, croit-on un ouvrier congédié.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Lannoy.

CONCERT DE LA LANNOYENNE. — La société de gymnastique « La Lannoyenne » offrait un grand concert, dimanche dernier, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

Les gymnastes ont exécuté à la perfection les mouvements d'ensemble (imposés à la 33e fête fédérale de Clermont-Ferrand).

Le grand ballet bohémien, dansé par les gymnastes, a été très goûté.

MM. Fried ont été rappelés plusieurs fois, après leur duo pour violons. Mlle Nys, chanteuse, a obtenu sa part d'applaudissements.

MM. *Sequin, Vandekerkove, Beghin et* Desplanque ont obtenu également un grand succès.

Mais nous pouvons assurer que le clou de cette fête fut le ballet exécuté par une section d'élèves de l'école communale des filles de Lannoy.

M. Vercoutter, instituteur à Lannoy, s'est tiré avec facilité de la tâche ingrate d'accompagnateur, et il s'est mis à la disposition des gymnastes pour leurs répétitions.

CONCERT PUBLIC. — Un concert sera donné jeudi 6 juin, à 8 heures 1/2 du soir, Grande-Place, par la Musique municipale.

ETAT-CIVIL. — Du 4 juin 1907. — Décès. — Albert Decourcelle, 7 ans, rue du Champs de Mars.

WATTRELOS

BRIS DE CLOTURE ET VIOLENCES. — Mme Charles-Louis Piens, demeurant à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, est venue déclarer à M. Buchart, commissaire de police, que lundi vers 11 heures et demie du matin elle venait de rentrer du marché de Tourcoing. A ce moment Oscar Leplat, demeurant, rue des Sarrazins, 27 à Lille, pénétra dans sa maison après avoir brisé le panneau de la porte d'entrée et lui porta un violent coup de poing à la figure et un coup de tête dans la poitrine.

Une enquête est *ouverte* sur cette scène de violence.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'atelier Haustrate et Cie, rue Carnot à Wattrelos, un mécanicien, M. Gustave Wally, 30 ans, demeurant à Wattrelos a reçu un corps étranger dans la *cornée droite*, 15 jours de repos.

— A l'atelier A. Destailleur fils, couvreur, rue Pierre-Catteau, Cyrille Vanhounaker, 34 ans, couvreur, demeurant à Herseaux, (Belgique) s'est *blessé* au pouce droit en déchargeant du vieux zinc, 8 jours de repos.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS du 4 juin. — *Naissances.* — Zulma Carlier, rue de Bazeilles, 19. — Marthe Vanrobaeys, à la Houzarde. — Marie-Thérèse Dubar, à la Martelotte.

Décès. — Léonie Faverque, 20 ans, soigneuse, à la Wirhoute. — Henri Flipot, 7 ans, au Sapin-Vert.

HEM

DOMESTIQUE INFIDELE. — Dimanche, le domestique de M. François Ceuppens, maquignon à Hem, le nommé François Rouvier qui se trouvait seul dans la cour de la maison de son patron, se rendit à l'écurie. Vers 7 heures du matin, il attela le cheval à une voiture et sortit *de l'habitation*.

M. Ceuppens attendit en vain son domestique toute la journée. Lundi matin, il déposa une *plainte entre les mains des gendarmes* de Lannoy. Au cours de l'enquête qu'ils menèrent assez activement ils parvinrent à retrouver l'attelage chez M. Vlighe à Croix, où le domestique l'avait vendu, malheureusement le domestique est *resté introuvable*.

L'attelage volé a une valeur de 1255 fr.

On suppose que le domestique a passé la frontière.

L'enquête continue.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — MM. Alexandre Vergez et François Respaut, sous brigadier et préposé des douanes, de la brigade de Toufflers ont arrêté près du sentier de la Citadelle, deux jeunes rattacheuses *Juliette Asseman*, 17 ans et Julia Varret, 17 ans, demeurant toutes deux à Roubaix, rue Magenta, qui étaient nanties *de cinq* boites d'allumettes chimiques en bois au nombre de 2250, du poids de 500 grammes d'une valeur de 2 fr. 25.

Les deux rattacheuses ont été conduites à la gendarmerie de Lannoy pour être dirigées sur Lille.

UN GARDE CHASSE VICTIME DE VIOLENCES. — Dimanche soir, M. Jules Lefebvre, garde-chasse à Toufflers, regagnait *son domicile*, lorsqu'il fit la rencontre d'un nommé Louis Dermaux, demeurant à Templeuve (Belgique). En *apercevant le garde*, Dermaux qui était en état d'ivresse se dirigea de son côté et lui dit : « L'année dernière j'ai dressé ton frère aujourd'hui c'est à ton tour » et au même moment il portait un violent coup de pied que le garde reçut sur la jambe gauche.

Plainte a été déposée à la gendarmerie de Lannoy.

LILLE

S. M. l'Apache

On assomme ici, on dévalise là-bas, et pendant ce temps on arrête bravement les pauvres bougres.

Pendant qu'une commission municipale prend ses aises pour songer lointainement à réorganiser la police, *les apaches maîtres* de la ville font de leurs coups dans tous les coins de la cité.

Il n'y a plus nulle sécurité dans Lille. Si l'on sort le soir il faut s'attendre à voir surgir de tous les coins de rue des rôdeurs narquois qui vous demandent une cigarette pour vous passer ensuite à tabac.

Nos édiles ont une sollicitude toute spéciale pour *les voyous et les malandrins. Elle* les laisse faire en les priant de continuer. Allez-y ! ne vous gênez pas, de l'aveu même *du journal de la municipalité, la réorgani*sation de la police en est encore à l'enquête préliminaire !

Le moment est donc choisi, les frangins, pour descendre tous les pantes que nous sommes ! Quand on est assez bête pour se laisser égorger sans rien dire, il n'y aurait plus bêtes que les apaches qui n'en profiteraient pas.

AGRESSION

Lundi soir vers minuit, M. Auguste Lévecque, camionneur, place Déliot, retournait chez lui. Il passait boulevard des Ecoles quand soudain, à l'angle de la rue Maubeuge, il vit arriver vers lui deux individus.

L'un était plus grand que l'autre. Ils portaient tous deux la casquette classique des apaches. Ces deux rôdeurs demandèrent au camionneur :

« Dis donc, donne nous un peu une cigarette ! » M. Lévecque préférant s'exécuter qu'avoir des démêlés *avec ces lascars, mis* ses mains à ses poches pour chercher du tabac.

Sa bonne *grâce ne le sauva pas*. Il venait à peine de répondre qu'il voulait bien leur donner du tabac qu'il reçut dans la figure un violent coup de poing. Il en tomba à la renverse.

Le grand apache avait donné ce coup et le petit en profita aussitôt pour *s'élancer* sur M. Lévecque et lui enlever une bourse contenant 27 francs, sa montre, sa chaîne *et un calepin contenant des notes*.

Encore tout étourdi du coup, il ne revint à lui que lorsque les malandrins étaient loin. Il alla conter sa mésaventure au poste du 4e arrondissement où le commissaire de police a ouvert l'éternelle enquête de tradition.

BATAILLE

Dans la nuit de lundi, des apaches passaient rue de Béthune. Ils étaient *cinq hommes* accompagnés de deux femmes. Parmi eux se trouvait un petit bonhomme que l'on *accusait d'avoir dépensé sa semaine depuis* le samedi.

La discussion commencée dans le bout de *la rue de Béthune*, les uns reprochant au petit sa prodigalité, les autres le défendant et prenant fait et cause pour lui, prit bientôt l'allure d'une bagarre puis d'une bataille.

Les coups furent échangés. Les pieds frappèrent, les poings s'abattirent, au milieu de cris et de rumeurs qui secouèrent tout le quartier.

La bataille dura jusqu'à la *hauteur* de la rue d'Amiens où l'arrivée de passants fit prendre la fuite aux apaches querelleurs.

Les agents arrivèrent une demi-heure après que tout fut fini.

CEUX QU'ON ARRETE

Qui dira qu'on ne fait pas d'arrestation ? On déploie un courage inouï à *mettre* sous les verrous les individus les plus dangereux.

Lisez plutôt le récit émouvant de la dramatique arrestation opérée dimanche à 4 heures de l'après-midi, retenez bien cette *heure* — par un de nos policiers.

Ledit policier ayant trouvé assis sur un banc du square Jussieu un jeune homme de 17 ans et une jeune fille de 15 ans, flaira de suite en eux des vagabonds et réussit à lui tout seul à les amener au poste où on reconnut qu'ils n'avaient pas commis d'autre crime que celui d'être sans asile.

Ne trouvez-vous pas *cet exploit admirable* ? Vous êtes bien difficiles. Mais songez donc. Si la police est si bien faite le jour, *que doit-ce être la nuit ?*

On doit pouvoir se promener sans crainte dans les rues les plus mal famées avec des *louis pleins ses poches*. Essayez plutôt. La police veille !

Mort en rentrant par sa fenêtre

Un confiseur s'est rompu les os en voulant rentrer chez lui à l'aide d'une échelle.

Il est assez rare de voir les gens mourir comme ce confiseur qui trouva hier une fin singulière !

M. Dubois Florimond, âgé de 56 ans, confiseur, boulevard Victor Hugo, 190, demeurait depuis 5 à 6 mois dans une chambre située au 1er étage, dans la face arrière de la maison.

Il rentrait lundi de son travail, vers six heures du soir.

Il pensait trouver sa femme chez lui, mais la porte était close et à ses appels personne ne répondit.

Il descendit pour voir s'il ne pourrait cependant rentrer chez lui par la fenêtre qui était justement ouverte.

Tout allait pour le mieux, il prit une échelle dans le couloir et l'appliqua contre la façade de la cour. Il gravit ainsi quatre à cinq mètres et allait atteindre sa fenêtre, quand tout à coup l'échelle glissa.

Le malheureux Dubois tomba sur le sol dallé. L'échelle en tombant brisa un carreau dans la cuisine du cabaret, et cela donna l'éveil.

On accourut et on vit le confiseur gisant sur le sol, et râlant. Sa femme qui arrivait juste à ce *moment* le fit *porter dans* sa chambre.

M. le docteur Moitié fut mandé et vint donner ses soins au blessé. Il releva une luxation de la colonne vertébrale et une fracture du nez. L'état de Dubois était grave et le docteur demanda son transport à l'hôpital de la Charité.

On crut mieux de garder le malade chez lui et cependant son état s'aggrava. Vers dix heures du soir, il vomit des flots de *sang puis sa situation empirant hier vers* deux heures du matin, il expirait au milieu d'atroces souffrances.

L'émotion causée par cet accident a été considérable dans le quartier.

Au Parquet

Le crime de Croix

Y AURAIT-IL QUELQUES RAPPORTS AVEC LES MEFAITS DE LA BANDE LEMAY

Dans l'après-midi d'hier, les deux individus de Roubaix arrêtés : Achille Terlynck, dit le « Roux », demeurant rue de Tourcoing, et Robert Bricé, cabaretier, rue de la Tuilerie, comme ayant participé au crime de Croix, ont été menés au bureau de la sûreté, pour y subir les opérations de mensuration et de photographie.

Ils se sont docilement laissé faire et à toutes les questions qu'on leur a posées jusqu'ici ils ont répondu qu'ils ne savaient pas ce qu'on leur voulait.

Terlinck avait déjà été arrêté à Rethel, en mai dernier, quand, en compagnie des frères Lemay, il distribuait des placards anarchistes. Détail curieux : Terlinck, ainsi que Gustave Her, arrêté à Bruxelles, avait quitté Roubaix au lendemain de l'arrestation des auteurs du vol de coffre-fort de la rue des Longues-Haies, qui eut lieu dans la nuit du 22 au 23 février. L'on sait qu'à cette époque ces derniers furent également soupçonnés d'avoir participé au crime de Croix.

A ce sujet, nous savons que pendant leur trajet de la sûreté à la prison, et là même, les deux prisonniers se sont questionnés à voix basse sur les résultats probables de l'affaire Lemay en Cour d'Assises.

Ils l'ont fait en se *dissimulant* de leur mieux, mais il y a des murs qui ont des oreilles.

Terlynck et Brice pourraient peut-être avoir eu des rapports avec cette bande Lemay qui a eu sur la région une influence néfaste *plus considérable peut-être qu'on ne le pense*.

ASTHME EXIBARD
Poudre et Cigarettes
SOULAGEMENT IMMÉDIAT. - 102, Rue Richelieu, Paris. - T[illegible] Phies.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

Accident mortel

Le nommé Leduc, ouvrier à la « Tuyauterie » d'Escaut-et-Meuse, demeurant rue de Condé, a été victime d'un effroyable accident.

Il était à son travail, quand, par suite d'un faux pas, il fut renversé par une tôle rouge.

Le malheureux eut l'abdomen littéralement perforé, et transporté à l'infirmerie, il expirait presque aussitôt.

Il était âgé de quarante-cinq ans, et il laisse cinq enfants dont une fille elle-même gravement malade.

On juge du désespoir de la famille.

Une enquête est ouverte sur cet accident.

SAINT-AMAND

Suite mortelle d'un accident

La petite fille de M. Schwengher, adjudant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est morte lundi soir, à la suite des brûlures qu'elle s'est faites il y a quelques jours en *tombant dans une bassine d'eau boillante*.

Nous présentons à notre camarade, si éprouvé, nos sentiments de condoléances.

ROUVIGNIES

ACCIDENT DE TRAMWAY. — En descendant de tramway à Rouvignies, M. Meurin Emile, employé des postes à Valenciennes, est tombé, et s'est *fracturé le fémur*.

Il a dû être transporté chez lui et recevoir aussitôt des soins.

MARQUETTE-EN-OSTREVENT

LES ECUMEURS DE BASSES-COURS. — Chez la femme Ribeaucourt, rue de Bouchain, 8 lapins ont été dérobés. A la ferme Cachera, 9 poules et un coq ont eu le même sort.

La gendarmerie recherche les voleurs.

DENAIN

ILS SONT PARTIS. — Les gendarmes de la brigade de Denain nous ont quittés pour se rendre aux grèves de Dunkerque.

LA RUE DU MALHEUR. — Samedi dernier, *dans l'après-midi, le bruit courait que la rue de* Lille, qui se trouve encore sous le coup de la vive émotion causée par l'effroyable drame qui vient de s'y dérouler, était le théâtre d'un second crime.

Immédiatement, le commissaire de police, M. Tomasi, accompagné de quelques agents, se rendit sur les lieux, et comme il lui était impossible de pénétrer dans l'habitation qui lui fut indiquée, le commissaire de police, à l'aide d'une échelle, pénétra par la fenêtre du 1er étage ; là, il se trouva en face d'une femme qui, l'air hagard, *prononçait des paroles incohérentes*.

Le magistrat se rendit facilement compte qu'il *avait affaire à une folle*.

La pauvre femme, qui semble plutôt hallucinée, est observée de près.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

DEUX NOMS. — Sous le nom de Joseph Hubert, la gendarmerie de Carvin a arrêté à Pont-à-Vendin un individu recherché pour escroquerie. Il faisait de la photographie par abonnement et à crédit. Ses souscripteurs lui délivraient des *acomptes et comme sœur Anne ils ne voyaient* rien venir.

Arrivé à Béthune, le fameux Hubert vient de perdre son nom. Il a été reconnu pour être un appelé Joseph Herche, sujet allemand, vivant en concubinage avec la femme M..., cabaretière à Bruay. Ce personnage serait l'auteur du vol de *toile commis il y a environ deux ans chez M.* Décourt, à Béthune.

Herche, dénoncé par ses deux compagnons qui après l'avoir aidé dans ce vol furent arrêtés *et relâchés sous caution, était resté* jusqu'à ce jour introuvable.

VERMELLES

MAUVAISE MONNAIE. — On rit fort à Vermelles de l'aventure d'un entrepreneur qui proposa à un ouvrier qui lui réclamait *son compte*, de le payer en coups de poing et de lui casser quelque chose.

La lutte s'engagea, mais ce ne fut pas le *provocateur qui eut le dessus*.

DEVALISE. — Vers 10 heures du soir, Degroote, journalier, revenait de son travail *et rentrait à sa pension lorsqu'entre* Bully-Grenay et Sains, il fit la rencontre de quatre individus. Ces derniers se jetèrent immédiatement sur lui et, après l'avoir terrassé, le soulagèrent de son portemonnaie contenant une vingtaine de francs et d'une partie de ses vêtements.

Après avoir donné quelques coups à Degroote les individus s'enfuirent.

De srenseignements qui purent être recueillis, les agresseurs seraient les frères M.. contre qui une plainte a été déposée.

BARLIN

EN GOGUETTE ! — Delval Arthur, Bosman François et Gevaert Oscar, mineurs, entraient légèrement éméchés à l'estaminet Sarot, près de la fosse numéro 5. Voyant les clients un peu mûrs, la cabaretière leur refusa à boire. Aussitôt l'un d'eux s'empara d'une chaise et menaça de la lancer dans le bec de gaz.

Le patron de l'établissement intervint alors et mit les consommateurs à la porte. Ceux-ci une fois dehors manifestèrent leur mécontentement en cassant plusieurs carreaux à la devanture du cabaret. Procès-verbal a été dressé.

L'Asthme d'Eté. — Ses causes

(Suite)

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie sont : 1. l'hérédité, 2. l'action des pollens, des poussières et des microbes cantonnés dans les fosses nasales, 3. l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement : soigner le rhume de cerveau avec le Narizol Berthiot et combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la Poudre Louis Legras, ce merveilleux médicament qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 580-4